

Réforme scolaire : trouver le bon rythme

Retour d'expériences, financements, partenariats

Comment offrir des activités périscolaires de qualité, complémentaires aux apprentissages scolaires, et avec quels financements?

Animateurs périscolaires, ATSEM, coordinateurs : comment accompagner les changements induits par la réforme ?

L'action éducative des collectivités sort-elle grandie de la réforme?

Les concertations visant à définir le projet éducatif de territoire ontelles renforcé le partenariat local ?



Programme et informations pratiques :
http://www.lagazettedescommunes.com/
colloque/rythmes-scolaires-nov2013/
Marie Aurélie Colpin : 04 76 65 77 78
marie-aurelie.colpin@territorial.fr

organisé par :







en partenariat avec :



14 novembre 2013 à Paris, Centre de conférence Edouard VII (9e arr)

Programme

9h : Accueil des participants

9h30-10h00 : Les rythmes de la réforme : la réforme des rythmes scolaires en tant qu'enjeu de société

Par Denis Muzet, sociologue et président de Médiascopie

10h-11h30 : 1^{re} table-ronde Temps d'activité périscolaire : comment offrir des activités de qualité?

La réforme espérait susciter des activités périscolaires de qualité, permettant de faire le lien avec des apprentissages différents et complémentaires des enseignements scolaires. Nombre de collectivités ambitionnaient d'en faire un outil contre les inégalités sociales entre élèves. Deux mois après la rentrée 2013, quel bilan provisoire peut-on dresser ? Et comment les collectivités s'y sont-elles prises ? Combien ça coûte ? Sur quels financements ont-elles pu compter ? Quelles astuces ont-elles trouvé pour amoindrir les coûts ? La qualité et la quantité des financements ont-ils conditionné la nature de ces TAP ?

Intervenants:

Jacques Salvator, maire d'Aubervilliers (93)

Dominique Gillot, maire d'Eragny (95)

Pierre-Alain Roiron, maire de Langeais (37)

Sandra Gomes, Directrice du service enfance-jeunesse de Pont-de-Buis-sur-Quimerch (29)

Expert:

Bernard Defrance, administrateur de DEI-France **DG animateur : Eliane Potey**, DGE Cergy

11h30 - 13H00 : 2^e table ronde

Animateurs, Atsem, personnels de cantine : qu'est-ce que la réforme a changé pour eux?

Changements d'horaires, changements de mission, création de postes... Atsem, animateurs périscolaires ont vécu une petite révolution : pour le meilleur ou pour le pire ? Comment répondre au scepticisme des parents, qui craignent pour la sécurité de leurs enfants et douteNT de la qualité des activités proposées sur les « TAP » ? Comment travailler avec les enseignants, qui sont nombreux à méconnaître et à dénigrer le travail des animateurs périscolaires ? La réponse se réduit-elle à une question de formations et de diplômes ?

Intervenants:

Jean-François Lavoine, DE et Olivier Selosse, directeur Jeunesse de Roubaix (59)

Evelyne Beaumont, maire-adjoint à l'éducation d'Arras (62)

Valérie Blouin, directrice de l'éducation d'Arras (62)

Hervé Paugam, responsable des Francas de Gironde, pour la plateforme ACTE des Francas et de la Ligue de l'enseignement, outil destiné à aider les collectivités à mettre en place la réforme

Expert:

Jérôme Henri, du SEP-UNSA, qui représente les animateurs au comité de suivi national de la réforme

DG animateur : Emmanuel Cattiau, DGS Magny-les-Hameaux

14h30 - 17h00 : **Débat**

La réforme des rythmes scolaires : reconnaissance de l'action éducative des collectivités ou « mise au pas » ?

En 2008, les collectivités ont décrié le manque de concertation locale dans la mise en œuvre brutale de la « semaine des 4 jours secs ». En 2013, les concertations locales menées pour appliquer la réforme des rythmes scolaires ont-elles servi à rapprocher les acteurs de la communauté éducative locale ? Entre la lettre et l'esprit des textes de la réforme, assiste-t-on à une reconnaissance de l'action éducative des collectivités, ou à son encadrement par l'Education nationale ? Et comment s'opère l'articulation entre un PEL préexistant et le projet éducatif territorial ?

- Restitution de l'enquête de la Gazette des communes : Laurent Thoviste
- Exemple concret de concertation exhaustive menée dans une ville qui avait l'expérience des aménagements des temps

Grenoble, Paul Bron, adjoint au Maire de Grenoble, chargé de l'éducation et de l'université

Intervenants

Représentants des parents :

Sylvie Fromentelle, FCPE (sous réserve)

Syndicats enseignants:
Sébastien Sihr, SNUIPP
Andev: Anne-Sophie Benoit,
AMGVF: Yves Fournel,

ARMF: Vanick Berbérian (sous réserve),

FVM: Pierre Régnault, maire de La Roche-sur-Yon,

APVF : Carole Delga

Éducation populaire : Eric Favey, de la LDE, qui représentera également les Francas et les CEMEA

Représentant des animateurs périscolaires Patrice Weisheimer, président du SEP-Unsa

Échange avec la salle.

Expert :

Georges Fotinos, Docteur ès géographie, ancien responsable du dossier Rythmes scolaires au ministère de l'Éducation nationale, membre du comité de pilotage de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires et personnalité qualifiée.

(Concertation nationale "refondre l'école de la République).

DG animateur:

Claudine Paillard, directrice générale solidarité et santé à Rennes.

17h00 : Clôture

Vincent Peillon, Ministre de l'Éducation nationale (sous réserve)

Journée animée par Laurent Thoviste, Directeur de rédéction Territorial - Coordonnatrice du Colloque : Stéphanie Marseille



Attention, nombre de places limité :

à retourner complété, tamponné et signé, accompagné du règlement ou du bon de commande de votre collectivité avant le 10 novembre 2013 à : Groupe Territorial - Marie-Aurélie COLPIN- CS 40215 - 38516 VOIRON CEDEX Tél. 04 76 65 77 78 Fax : 04 76 93 12 69 - E-mail : marie-aurelie.colpint@territorial.fr

Réforme scolaire : trouver le bon rythme Retour d'expériences, financements, partenariats

Bulletin d'inscription	
PARTICIPANT	
☐ Madame ☐ Monsieur	
Nom :	Prénom :
Collectivité/Organisme :	
Fonction:	
Tél.	Portable
E-mail *:	
Fax	
(*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)	
COORDONNÉES DE LA COLLECTIVITÉ/DE L'ORGANISME : Adresse :	
Tél:	
RÈGLEMENT	
mandat administratif	
☐ chèque joint à l'ordre de GROUPE TERRITORIAL* Une facture en 2 exemplaires sera envoyée à l'adresse complétée ci-	-dessous
Service interlocuteur :	
Le règlement par chèque est obligatoire pour les ins	scriptions à titre personnel

* Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous : TERRITORIAL SAS - RIB : Caisse d'Epargne Rhône-Alpes

Code Banque : 13825 - Code guichet : 00200 - Compte n°08776443495

Clé RIB: 51 - IBAN: FR76 1382 5002 0008 7764 4349 551 Bank identification code (BIC): CEPAFRPP382 N° SIRET: 404 926 958 00020 - Code APE: 5813Z

Date Signature

Prix: 390 € HT (466,44 € TTC)

Ce montant comprend l'ensemble des prestations : accès à tous les débats et tables rondes, petit déjeuner et buffet du midi. Les annulations doivent nous parvenir par courrier ou par fax au plus tard 7 jours avant la date de la manifestation. À défaut, la facturation sera maintenue.